

LES FORETS D'ONTARIO

Date	Milles carrés.	Prix total.	Prix moyen par mille
Oct. 1881	715	26,165.25	36.58
Fév. 1884	61	250.27	4.05
Déc. 1884	493	10,425.61	21.10
Fév. 1885	204	57,720.00	282.94
Oct. 1888	1,729	140,826.24	81.41
Jan. 1890	1,350	157,679.12	116.74
Déc. 1892	2,353	32,218.00	14.28
Juin 1894	154	1,099.45	7.14
Fév. 1895	806	9,233.60	11.46
Nov. 1895	186	7,434.83	39.99
Mars 1896	16	2,311.87	144.59
Mai 1896	277	69,494.50	250.11
Jan. 1897	167	4,003.25	23.87
Mars 1898	1,215	30,610.48	24.77
Oct. 1898	1,933	129,171.92	66.80
Mai 1900	4,903	379,147.37	77.43
Juin 1901	4,634	375,947.19	81.12
Juin 1902	1,801	201,002.91	111.60
Juin 1903	3,167	352,004.58	111.12
Juin 1904	1,809	250,228.03	138.32
Juin 1905	2,361	389,720.83	165.04
Juin 1906	1,300	253,545.00	195.03

C'est à-dire que nos adversaires donnaient à vil prix nos plus belles forêts, tandis que nous avons retiré des prix rémunérateurs de forêts moins riches.

Si nos devanciers avaient administré nos bois et forêts comme nous l'avons fait depuis 1897, ils auraient, sans vendre un seul pouce de terrain de plus, perçu une somme additionnelle de \$3,278,381.23 comme primes d'affermage et une autre somme additionnelle de \$10,559,825.40 comme droits de coupe, rentes foncières, etc. Ajoutez à ces sommes le montant des intérêts qu'elles auraient produits et vous obtiendrez un total de 18 millions. 18 millions ! un joli denier, qui payerait les trois quarts de notre dette nette

COMPARAISONS INJUSTES

Comme je le disais tantôt, nos limites, aux enchères de juin 1906, ont été affermées pour un prix moyen de \$195.03 par mille carré. \$195 par mille ! s'écriait M. Chapais à Trois-Rivières, mais c'est un prix ridicule si on le compare à celui que rapportent les limites d'Ontario.

Permettez moi de vous faire voir combien nos adversaires sont injustes lorsqu'ils comparent le prix d'affermage de nos limites avec celui des limites d'Ontario.

Ils savent, ou du moins ils devraient savoir que les bois dont nous avons affermé la coupe contiennent surtout des essences d'épinettes. Ils ne doivent pas ignorer, d'autre part, que les forêts que concède le gouvernement d'Ontario sont de véritables pinières.

Et s'ils l'ignorent, qu'ils ouvrent les rapports du ministre des terres de la province. Ils y constateront que le pin entra, pour 93 pour cent en 1902 et 91 pour cent en 1903, dans les quantités de billots de sciage coupés sur les domaines forestiers de nos voisins. Ils y verront encore qu'en 1904 il a été coupé, dans l'Ontario, 676,000,000 pieds de bois, dont 629,000,000, soit 93 pour cent, étaient du pin.

D'autre part, s'ils consultent les rapports de notre ministère des terres, ils se rendront compte que la région de l'Ottawa est, à vrai dire, la seule de notre province où il se soit coupé du pin, et que l'on en coupe moins en moins chaque année. Ils y verront qu'en 1867, le pin représentait 84 pour cent du bois coupé en billots de sciage, tandis qu'en 1902, il ne représentait plus que 49 pour cent. Ils pourront remarquer qu'en 1867, il a été coupé sur nos limites 978,539,800 pieds de pin en bois équarri, tandis qu'en 1902, il n'en a été coupé que 101,353,600 pieds. Ils constateront enfin qu'en 1904 il a été coupé, dans notre province, 820,000,000 pieds de bois, dont 254,000,000 pieds seulement, soit 30 pour cent, étaient du pin.

Non, le gouvernement d'Ontario n'est pas meilleur vendeur que nous l'étions. Il vend de meilleures forêts ; c'est là la différence.